

Les élus de "Pluguffan avec vous en toute transparence" : Pierre-Yves Biger, Catherine Le Floc'h, Xavier Quéméré

## Un programme qui ne tient qu'à un fil !

**La crise sanitaire que nous vivons et qui perdure, a mis à mal les fonctionnements du quotidien comme ceux des événements. En 2020, le report des élections municipales (2<sup>nd</sup> tour) et communautaires puis l'entrée en fonction différée des candidats élus dès le premier tour, rendaient difficiles la réalisation immédiate des programmes politiques. Des mesures dérogatoires ont été prises par le législateur pour compenser les difficultés ou les impossibilités. Désormais, le mandat municipal est installé : les villes et les communes ont retrouvé une capacité d'action.**

A Pluguffan, 1 an après les élections, on note que le projet du giratoire de Menez-Liaven a débuté. Le tarif providentiel de 247 800 euros (HT) proposé par une des entreprises, au lieu des 406 500 euros (HT) estimés lors d'une seconde étude, a permis d'étoffer rapidement un planning des travaux et de faire savoir que l'achèvement aura lieu en juin 2021.

Cette lisibilité n'est hélas pas la même pour les autres projets, dont certains, annoncés depuis plusieurs années. Ainsi, le 8 juillet 2020, une réunion publique de concertation s'était tenue pour engager la discussion sur une future zone de loisirs, promise initialement courant 2020. Population, riverains et élus s'étaient accordés sur des modifications de bon sens et impératives. Suite à cette réunion, tout le monde prenait acte que l'aménagement ne pourrait pas se faire avant le printemps de cette année. 8 mois ont passé depuis la réunion mais le site internet de la commune ne donne aucune indication sur l'avancée du projet. Pourtant, un démarrage cette fin d'hiver sur la phase 1 comprenant les terrains de basket, aurait permis une reprise au printemps, dans des conditions de plein air, de l'activité sportive plébiscitée sur la commune.

L'autre projet nécessaire et structurant du mandat est la rénovation de l'école publique, ainsi que la construction de 2 classes. D'un coût de 1 849 000 € HT (hors frais d'études et frais annexes), le démarrage des travaux devait se faire ce premier trimestre 2021, après

le lancement des appels d'offres de marchés publics cet hiver. Le délai de réalisation du projet semble déjà échapper au contrôle de la municipalité. Nous espérons qu'il ne sera pas de même pour l'enveloppe financière : si des particularités comme l'augmentation du prix de certains matériaux pourraient expliquer un léger dépassement, nous comptons sur les élus de la majorité pour conclure les marchés selon les estimations du maître d'œuvre, en charge de la coordination du projet.

Les projets pour 2020 ayant été retardés d'une année, on peut penser que le reste des travaux envisagés durant le mandat actuel sera difficilement réalisé dans les délais annoncés.

La population est en droit d'avoir des informations claires sur les différentes étapes des projets. La concertation avec la population ne doit pas être restreinte aux premières intentions. Le séquençage, même s'il n'est pas celui du départ, est aussi un élément de confiance entre les institutions et les citoyens. Pluguffan pourrait donner l'exemple...

Les élus de "Pluguffan Autrement" : Ronan Le Quéau, Viviane Raoul, Julien Ponthenier

## Proposition retenue

**Nous avons fait une proposition : exonérer de la taxe foncière les terrains agricoles exploités en bio. Nous avons le plaisir de vous informer que cette proposition a été validée par le vote du conseil municipal le 10 avril dernier.**

**Ce dispositif fiscal est conforme au Code Général des Impôts, article 1395 G (Loi de finances 2008).**

### Des modes de consommation renouvelés

La pandémie et le premier confinement ont conduit de nombreux citoyens à modifier leurs habitudes de consommation, à découvrir et apprécier la richesse de l'offre agricole locale. En se fournissant directement à la ferme, les habitants de Pluguffan ont découvert près de chez eux les femmes et les hommes qui proposent des produits de qualité issus de leur travail.

**Relocaliser notre production et notre consommation de produits agricoles**, c'est œuvrer pour le climat, limiter l'absurde dépense énergétique d'une partie des échanges internationaux, protéger nos exploitants agricoles de la concurrence déloyale de pays moins respectueux des normes environnementales et sociales, enfin c'est tendre à plus d'autonomie alimentaire.

**Encourager la production en mode biologique, consommer bio**, dans les cantines comme à la maison, c'est améliorer notre santé, éduquer notre goût, contribuer à la résilience de l'environnement, préserver cours d'eau et nappes phréatiques des pollutions phytosanitaires, restaurer la biodiversité, garantir un revenu décent aux agriculteurs.

### Poursuivre dans nos engagements

En octobre 2019, dans les pages du bulletin municipal, nous appelions à mettre en œuvre au niveau local «un nouveau contrat agricole,

nourricier, respectueux des hommes et de la biodiversité». Dans ce cadre, nous nous étions engagés lors de la campagne électorale à défendre le projet d'une modification de la taxe foncière en faveur de la production biologique.

Notre proposition d'instaurer une fiscalité incitative locale pour accompagner les installations ou les conversions en bio a été favorablement accueillie par l'ensemble de l'équipe municipale. C'est le signe d'une évolution des mentalités, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Un jalon important est posé. Par cette exonération de taxe, la commune de Pluguffan, suivant notre proposition, affirme **sa volonté d'accompagner le monde agricole dans la transition** que les habitants attendent et à laquelle de plus en plus d'agriculteurs sont prêts.